



Cercle des Escrimeurs

La Colle sur Loup, Saint-Paul de Vence, Vence

1ERE DEPARTEMENTAL JEUNES

M9 - M11 - M13 – M15

FLEURET - EPEE – SABRE

DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2022

LA COLLE SUR LOUP

LIEU : GYMNASSE Emilie Fer, Boulevard Honoré Teisseire

06480 La colle Sur Loup

HORAIRES :

	Dernier appel	Début de la compétition
M15 Fleuret, épée, sabre	8H45	9H00
M13 Fleuret, épée, sabre	10H15	10H30
M11 fleuret et sabre	11H45	12H00
M9 fleuret et sabre	14H15	14H30

DROITS D'ENGAGEMENT : 8€ par tireur à régler sur place

FORMULE : Selon le règlement de l'Association Départementale d'Escrime de la saison 2022-2023 (consultable sur ad06-escrime.fr).

Pour les catégories M11, M13 et M15 : Un tour de poule puis tableau d'élimination direct. On ne tire pas la 3ème place.

Pour la catégorie M9 : 2 tours de poule sans éliminés. Si moins de 8 tireurs, un tour de poule unique puis tableau

Le directoire technique sera constitué sur place.



www.paysvencois-escrime.fr



Cercle des Escrimeurs

La Colle sur Loup, Saint-Paul de Vence, Vence

RECOMPENSES : les 4 premiers tireurs de chaque catégorie seront récompensés.

Pour les M9, chaque enfant sera récompensé par une médaille.

TENUES ET ARMES : Conforme au règlement départemental 2022-2023. **Rappel pour les M15 : masque bavette électrique obligatoire au fleuret et pour les dames protège poitrine plus tissu mousse.**

LICENCE : Licence 2022-23 validée.

ORDRE ET DISCIPLINE : Conformés aux dispositifs de la FFE et au règlement départemental 2022- 2023. **Les clubs doivent envoyer au CEPV la liste des Maîtres d'Armes et coaches habilités à porter les brassards obligatoires pour accéder aux pistes.** En cas d'absence du Maître d'Armes du club, il y a la possibilité de désigner 1 coach jusqu'à 5 tireurs, 2 jusqu'à 10 puis 1 par tranche de 10 tireurs supplémentaires.

ENGAGEMENTS : par les CLUBS sur le site de la FFE avant le mercredi **24 Novembre 2022 (23h59).**

Aucun engagement ne sera pris sur place.

Il est demandé aux clubs d'inscrire les arbitres en même temps que les tireurs. Chaque club doit fournir un arbitre à partir de 4 tireurs engagés par catégorie.

Contact le jour de la compétition : 06.19.68.26.60 Mme SABAN

Une **BUVETTE** fonctionnera sur place toute la journée.



www.paysvencois-escrime.fr